

DELIBERATION DU BUREAU
2023 N°02
DEVELOPPEMENT

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 05/01/2023, sur convocation du Président envoyée le 22 décembre 2022.

Présents(es) : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, D. PICARD, C. SAUVAGE, Ph. MONALDESCHI, E. PAYEUR, O. HEYOB, JL. CLAUDON, R. ARNOULD, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusés : J. BOCANEGRA, JL STAROSSE

BU2023-02- SUBVENTIONS (7.5.2) – AMENAGEMENT D'UN STAND DANS LE CADRE LA MANIFESTATION « LA LORRAINE EST FORMIDABLE »

La ville de Toul a accueilli en juin 2022 la manifestation gratuite et ouverte à tous « La Lorraine est formidable ! ». A cette occasion, plus de 150 exposants (acteurs du tourisme, artisans, entreprises...) ont présenté leurs savoir-faire, leurs produits et le territoire.

En 5 ans d'existence, « La Lorraine est formidable ! » a attiré plus de 120 000 visiteurs, touché plus de 200 000 lecteurs via le magazine gratuit distribué un mois avant la manifestation. Plus d'un million d'internautes ont également lu une information positive sur la Lorraine.

Cette manifestation s'est déroulée les 25 et 26 juin 2022 sur différents sites à proximité de la cathédrale dans le centre historique de Toul. Elle a clôturé les festivités organisées pour célébrer les 800 ans de la cathédrale Saint-Etienne.

Pendant deux jours, dans un village éphémère, le public a découvert le riche inventaire d'un territoire tourné vers l'avenir. Ponctué de nombreux temps forts, ce week-end a accueilli un ensemble de structures qui ont toutes pour point commun d'être fières d'être Lorraines.

Dans le cadre de cette manifestation, la communauté de communes Terres Touloises a aménagé et animé un stand de 200 m² qui a rassemblé des acteurs locaux dans le domaine des métiers d'art et de la gastronomie. Elle a également présenté ses grands projets dans le domaine du développement durable et son riche patrimoine naturel.

La finalité du projet est de renforcer l'attractivité touristique du territoire en mettant en valeur les « pépites du territoire » au sein d'un stand à l'esthétique soignée.

Plan de financement

Dépenses	HT	Recettes	HT
Etude, réalisation, installation, démontage stand	10 350,00 €	Autofinancement	2 070,00 €
		Leader	8 280,00 €
TOTAL	10 350,00 €	TOTAL	10 350,00 €

Vu l'avis favorable de la commission communication du 9 juin 2022,

Il est proposé au bureau communautaire :

- **D'approuver le plan de financement,**
- **De solliciter une subvention au titre du dispositif LEADER du Pays Terres de Lorraine,**
- **De s'engager à prendre à sa charge le différentiel en cas de non-attribution des montants de subventions sollicitées auprès des différents partenaires financiers,**
- **D'autoriser le Président à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Mis en ligne le 05/01/2023 à 12h02

REÇU EN PREFECTURE
le 05/01/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20230105-BU2023_02-D